

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
MOBILITÉ ET TRANSPORTS
Registre naval belge
Posthoflei 5
B – 2600 BERCHEM
Tél. : 0032/(0)3/229 00 48

ROYAUME DE BELGIQUE
REGISTRE DES NAVIRES

(réservé au Registre naval belge)

E-mail : _____

(2) DEMANDE - DECLARATION

DE RADIATION DE L'ENREGISTREMENT

(1) (2) Requérant - Déclarant Nom / prénoms

Adresse:

Tél:

GSM:

Fax:

Courriel:

(2) Qualité du requérant/déclarant :

propriétaire ;

exploitant ;

associé responsable ; administrateur ; gérant ; ou autrement habilité à engager :

la société commerciale ou la personne morale

qui est : propriétaire du navire - exploitant du navire ;

mandataire du propriétaire mandataire de l'exploitant, *en vertu de l'acte de procuration ci-annexé.*

Identification (2) du propriétaire ou de l'exploitant : Nom / dénomination:

Adresse / siège:

Nom du navire :

Numéro d'enregistrement du navire : 01-

(2) RAISON DE LA RADIATION (à compléter uniquement en cas de "Déclaration")

Démolition Date :

Naufrage Date :

Il n'est plus répondu à la condition d'enregistrement légale suivante (indiquer clairement la condition d'enregistrement à laquelle il n'est plus répondu) :

Autre (précisez la raison exacte) :

Lieu et date de la demande / déclaration:

Signature du requérant / déclarant:

(1) C.-à-d. : la personne physique qui signe la demande/déclaration.

(2) Cocher la mention utile.

Remarque importante: La lettre de mer échoit si l'enregistrement est radié. La lettre de mer échue doit être renvoyée immédiatement au « Directeur général Transport maritime » à 1210 Bruxelles, Rue du Progrès 56.



RÉSERVÉ AU CHEF DE SERVICE REGISTRE NAVAL BELGE

N° de dépôt :

L'enregistrement du navire a été radié dans le registre des navires
sous le numéro d'enregistrement : 01-
en date du :

Frais : Salaire :

Total :

Montant en toutes lettres :

Le chef de service Registre naval belge,